

## Un parc éolien à Andoy

Une enquête publique est en cours à propos du projet éolien d'Andoy-Wierde. Deux avis dans ce débat: un contre, un pour.

La révolte gronde : de plus en plus de citoyens s'opposent à la prolifération inconsidérée et complètement inutile de l'éolien wallon, même dans le milieu des verts ou parmi les sympathisants Ecolo.

La presse a rappelé le déferlement inconsidéré des éoliennes dans le Condroz : six éoliennes à Sovet, trois à Reux (Ychippe), six à Pessoux, trois Maffe, huit à Bonsin, trois à Hogne, trois à Achène, quatre à Andoy...

En ces temps de Noël, où l'on rêve d'une société faite d'hommes de bonne volonté, de fraternité et de respect pour l'autre, il est navrant de devoir constater ces excès d'égoïsme des pro-éoliens, qui veulent absolument imposer, envers et contre tout, ces usines de malheur qui ne profitent qu'aux seuls capitalistes, se moquent de la qualité de vie des riverains, de l'avifaune et de notre patrimoine paysager et monumental. Cet intégrisme aveugle refuse même toute réflexion sérieuse au sujet de la complète inutilité du développement de l'éolien wallon.

Homo homini lupus (l'homme est un loup pour l'homme).

Tous les énergéticiens européens savent que l'avenir de la problématique du renouvelable passe par le *far-shore* en mer et l'intégration poussée du réseau de distribution. Rappelons à ce sujet que l'étude du Bureau Fédéral du Plan (*La politique climatique post 2012*) de juillet 2006 prévoit, pour son backcasting à partir de 2050 une utilisation maximale du potentiel *far-shore* à raison de 10 000 MW en mer du Nord (selon la CWaPE, statistique 2007, il y a un potentiel de 124 MW installé en Région wallonne), rendant complètement inutile toute poursuite du développement de l'on-shore.

C'est clair pour tout le monde sauf pour ces incroyables sous régionalistes condruziens qui ont peur que la Flandre mette la main sur le *far-shore* (qui est fédéral, rappelons le) et sont donc prêts à imposer égoïstement la dégradation du cadre de vie des citoyens et le patrimoine paysager qui ne leur appartient pas. Vers l'Avenir du 9 décembre dernier constatait avec amertume que «Les promoteurs éoliens avaient déjà semé leurs machines dans la plupart des campagnes du Namurois, les voici aux portes de la Ville». Et de continuer : «*Dans la mesure où la Région wallonne n'a toujours aucune planification en la matière, elle laisse s'en donner à cœur joie les entreprises privées appâtées par les bénéfices financiers. Pourtant les paysages sont, pour la Province de Namur, aussi un capital. Un capital vert avec une fonction économique, sociale, environnementale, qui mérite mieux que le gaspillage actuel effréné de nos plus beaux espaces*». Et l'article de conclure : «*Oui, il est temps qu'on s'arrête*».



**le nouveau parc éolien projeté écrasera notamment le beau site de la ferme de Basseilles, à Mozet.**